

et des dons, catalogues &c. pour voir si tout est en bon ordre. Enfin le Comité fera son rapport sur l'état de la Bibliothèque et proposera tout ce qu'il croit utile aux progrès, et au maintien de l'Établissement &c.

Paiement des livres perdus ou gâtés.

9.° Ce sera au Comité, selon le rapport de Messieurs les Bibliothécaires à faire payer aux particuliers les Livres perdus ou gâtés.

On payera un centier par jour pour les livres gardés de la du terme.

10.° On impose une amende d'un centier par jour à ceux qui garderont les Livres plus long temps que ce qui est réglé pour chaque format, dans le projet imprimé et le Tableau suspendu à la Bibliothèque.

Ce sera au Comité, sur le rapport de Messieurs les Bibliothécaires, à exiger cette amende au profit de la Bibliothèque.

Achat des livres.

11.° Ce sera au Comité à faire l'achat des Livres proposés à la Société générale, et approuvés, de même que toutes les autres dépenses nécessaires pour l'augmentation et la conservation de la Bibliothèque, reliure des Livres &c. &c. &c. &c. &c.

Assemblée

Du 22.° May 1773.

Assistant. M. le Banneret Bourgeois.

M. le Conseiller Bertrand Père.

M. le Docteur Verdilhan.

M. le Docteur Burnand.

M. Doyat de Desmaret.

M. Samuel Jeanneret.

M. le Docteur Bourgeois.

M. Bourgeois de la Forest.

M. Augustin Roquin Capitaine.

M. le Conseiller Bertrand fils.

M. de Bussière.

M. de Longeville Secrétaire.

Assemblée du Comité.

1.° Il y aura chaque premier Mardi du Mois une Assemblée du Comité, ou tous les premiers Jundis, à la volonté des Membres.

Instruction pour M. le Bibliothécaire.

2.° Il sera dressé une Instruction à Messieurs les Bibliothécaires, laquelle sera transcrite sur un tableau à la Bibliothèque. Monsieur Bertrand Père Bourcier est chargé de la faire, en suivant l'ancien projet, et ajoutant ce qui sera réglé, si jugé nécessaire.

Tableaux à suspendre.

3.° On mettra aussi à la Bibliothèque sur deux Tableaux les noms des Bienfaiteurs et ceux des Souscripteurs vivans, ou tous dans un seul.

Examen des Registres.

4.° Chaque premier mardi du mois le Comité examinera les Registres des livres prêtés pour voir si les livres sont rentrés au tems prescrit, et si tout est en ordre, selon les regles prescrites.

Lettre aux Bienfaiteurs. On remerciera toujours en Ville, comme
dehors, par une Lettre ceux qui feront des
présents à la Bibliothèque de quelque conséquence.

Arrangement des
livres.

6. Le Comité est chargé de faire ranger les
Livres par Matières, ou par facultés, systématiquement.
Il y aura un Catalogue méthodique dans
cet ordre, pour la Bibliothèque.

Mais le Catalogue alphabétique sera continué
pour l'usage du public.

Voici les ~~Necess~~ classes générales, qui ont été
adoptées pour le présent, se réservant de
faire des subdivisions dans la suite, s'il est
nécessaire.

1^{re} Division.

Théologie, Religion, Controverse. &c.

2^e Division.

Histoires, Voyages, Géographie. &c.

3^e Division.

Droit naturel, civil, Ecclésiastique, Canonique,
des Gens. &c.

4^e Division.

Philosophie, Mathématique, Histoire naturelle &c.

5^e Division.

Économie rurale, arts, Commerce. &c.

6^e Division.

Médecine, Anatomie, Botanique, Chirurgie. &c.

7^e Division.

Dictionnaire des Langues. Belles Lettres anciens
Grecques, Latines, françaises, &c. modernes

8^e Division.

Journaux, Ouvrages périodiques, Mercurus. &c.

Regles selon les-
quelles les livres
seront prêtés.

Instructions

pour servir de Regles et de Loix à
Messieurs les Bibliothécaires, et à
tous les souscripteurs et Lecteurs.

1. La Bibliothèque sera ouverte tous les Mardis
de chaque semaine, depuis une heure après midy a-
trois, excepté les jours de foire.

2. Les souscripteurs pourront avoir un jusqu'à deux
volumes à la fois in 12. ou in 8. et seulement un
volume in 4. et in folio. les premiers seront rendus
dans la quinzaine; les in 4. dans six semaines. Les
in folio dans trois mois.

3. Ceux qui les garderont plus long temps payeront
un fructeur par chaque jour au delà du terme
prescrit. Cette amende sera exigée par le
Comité au profit de la Bibliothèque, et tous les
souscripteurs s'y soumettent.

4. Si un souscripteur gate, salit, ou perd un
livre, il le remplacera, ou il le payera. Le
Comité fera exécuter cette restitution sans délais, et
chaque souscripteur s'est engagé à se soumettre
à toutes ces décisions, sans opposition, ni réplique,
ni difficulté.

5. M^{rs} Les Bibliothécaires auront un livre en
deux folones. Sur l'une seront les livres prêtés; sur
l'autre les livres rendus. Le Bibliothécaire de
chaque semaine signera sur le Livre son nom à la
date du jour, chaque semaine. Le Comité tous
les mois examinera ces Registres.

6. Un souscripteur, qui rapportera les Livres au jour marqué pourra les reprendre, si personne ne les a demandés, et le Livre sera inscrit de nouveau, comme rendu, et prêté de nouveau à la dernière date.

7. Le Journal de M^{rs} les Bibliothécaires accompagné de leur signature, chaque Mardi, sera cru sans difficulté pour tous les cas, contre ceux qui auront gardé les Livres trop longtemps, ou qui les auront gâtés ou perdus.

8. Les Bibliothécaires ne livreront aucun Livre que sur une carte des souscripteurs, ou de quelqu'un de leur Maison, ou à eux mêmes.

9. Tous les souscripteurs s'engagent à ne pas prêter à d'autres les Livres, et si quelqu'un est convaincu de l'avoir fait, il s'oblige à payer dix baehes d'amende, au profit de la Bibliothèque.

10. Messieurs les souscripteurs de dehors sont priés de se pourvoir d'un sac de cuir, ou de toile cirée, pour la sûreté des Livres dans le transport.

Assemblée du 2 Juin 1773.

Assistants.

M. le Bénédictin Bourgeois Président

M. le Conseil^r Bertrand Père

M. le Dr. Verdelhan.

M. le Bibliot^h Bourgeois de la Société

M. Bourgeois de Longeville secret.

On a lu les réglemens pour les Bibliothécaires et les Lecteurs et on a trouvé convenable de les faire imprimer, en y ajoutant les regles suivantes. Voyez ci devant page 98 et 99.

Trois regles à ajouter aux 10 précédentes.

1. L'usage de la Bibliothèque sera en faveur des souscripteurs, et les souscriptions seront annuelles, ou à vie.

2. On a fixé la quotité des souscriptions annuelles à trois francs par an, qui seront payés d'avance à M^{rs} les Bibliothécaires. Elles seront payées d'année en année aussi longtemps que les souscripteurs n'y renonceront pas expressément, et toute souscription sera censée finie avec l'année courante.

3. Les souscriptions à vie seront laissées à la générosité des souscripteurs, mais elles ne pourront être moindres de trente francs.

Du 6. de Juin 1773.

Assistants

M. le Baronnet Bourgeois, President, M. le Chev. Halliman
 M. Verdelhan M. le Cap. de Traitonn
 M. le Doct Bourgeois M. le Doct Portefaix
 M. le Cap. Sire de Demach. M. le Consi. Bertrand, Pere,
 M. Jeannot M. de Dupiere.
 M. Pontalis M. le Consi. Cristin.
 M. de Consi. Bertrand, fils. M. le Consi. Ruffillon
 M. Bourgeois de la Forey, M. le Just. Jaret
 Bourgeois de Longueville, Secret.

Mons. le President a fait une exposition succinte de ce qui a donné lieu à cette Société littéraire.

Augmentation du Comité

On est convenu que le Comité ferait augmenter de deux Membres, qui seront pris à tour, volontairement, et qui changeront chaque année, à la grande Assemblée du mois de Mai. Le tour pour cette année est echu à Mons. le Cap. de Traitonn, et M. le Doct. Bourgeois, qui l'ont accepté, ceux qui les précédent s'étant excusés.

Mémoires

M. le Cap. de Traitonn est chargé de mettre des titres aux mémoires, et le Comité est autorisé à vendre tous ceux qu'il pourra.

Du 6. Juillet 1773.

Assistants

Messieurs Blichedy, Arpeper Baillivel, Vice-Directeur
 Bertrand; Pere, Conseiller intime de S. M. Polon.
 Verdelhan, Doct. en Droit
 Bétimatre, Parteur
 Bertrand, Fils, Conseiller,
 Bourgeois de la Forêt, Conseiller,
 de Traitonn, Cap.
 Bourgeois, Chât. des Clés.
 Bourgeois de Longueville, Cap. Secret.

Le Comité a été assemblé; on y a fait lecture

Instruction pour le Comité dans les Registres de ce qui a été mis à sa charge dans ses assemblées du premier Mardi de chaque mois.

Tableau des Bienfaiteurs

pendant

reglements pour la lecture

pendant

Il a été délibéré si l'on ferait copier le Tableau des Bienfaiteurs tout de suite; arrêté de le renvoyer à l'assemblée générale du mois de Décembre où l'on proposera le tems et la maniere de le faire.

Quant au règlement pour les Bibliothécaires et les lecteurs, il devra être imprimé tout de suite sur un placard, et on a chargé M. le Doct. Verdelhan d'en procurer l'impression de 500. exemplaires: on y ajoutera l'avertissement suivant: "ceux qui voudront faire, plus particulièrement dans le courant de cette année, quelque présent à la Bibliothèque, sont priés de le faire plus particulièrement dans le courant de cette année, afin que leur nom soit consigné dans nos livres et sur un Tableau pendant, qui conservera les noms de tous les Bienfaiteurs depuis l'établissement jusqu'à la fin de l'année."

On a chargé Mr. le Bibliothécaire de faire
renvoyer les livres qui n'ont pas été rendus, on
dispensent de l'amende ceux qui ont été en
faute jusqu'après l'imposition des instructions
des Bibliothécaires.

Du 3^e Aout 1773.

Le Comité assemblé y assistans.

- Messieurs Bertrand Père
- De Treutoren, Capre
- Verdelhan
- Dourgeois de Louzeville
- Bertrand fils,
- Dourgeois de la Foret

On a examiné le Registre des livres prêtés & on
a délibéré d'investir ceux qui n'ont pas rendu les
livres au temps fixé en leur envoyant un
Avertissement imprimé pour y conformer
à que des aujourd'hui on y tiendra la main
en faisant payer sans remission l'amende aux
fauteurs

N.B. Il n'y a point eu de Comité le premier
Mardi de Septembre qui étoit Fête

Du 5. gbre

Le Comité assemblé y assistans

- Messieurs Dourgeois, Directeur
- Bertrand Père
- Boutales
- Dourgeois de la Foret

Messieurs le Docteur Portefais & le Ministre
le Gras ayant été trouvés fautes ont été
multés & l'amende de deux livres & Messieurs
les Bibliothécaires sont chargés de les relire

Les deux ont payé. les dits Messieurs ayant gardé huit jours de trop
les livres qu'on leur avoit confiés. Mr. Portefais
le J. G. de l'histoire des Européens dans les 2 Indes
pris le 7^e Septembre & Mr. le Gras le Tome 1 & 2
des delices de la Suisse pris le 14^e du même mois
Mr. Gonthier dans la même faute
a payé aussi deux livres.

N.B. Il n'y a point eu de Comité le 1^{er} mardi
de gbre. Je me suis trouvé seul à la Biblio
thèque. E. Bertrand

Du 2. Dec. 1773.

Assistans au Comité

Mr. le Confesseur intime de S. M. le Roi de Pologne

Batran

Mr. le Bibliothécaire Dourgeois de la Foret

Dourgeois de Louzeville

M^{me} ~~Madame~~ Hardimant de Turin, ayant été trouvée en
faute, deux livres deux livres. Mr. le Docteur
Dourgeois 4. f. et Mr. de Pontalis 2. f.

Du 8. Dec

Assistans

- Mr. le D^e Dourgeois, Président
- Mr. l'Asseur Baile, Bibliothécaire, Vice - Président
- Mr. le Docteur Boutales, Mr. le Conf. Batran, Sec.
- Mr. Doct de Donnet
- Mr. le Cap. de Traitement
- Mr. Dourgeois Ch. de Ch.
- Dourgeois de Louzeville Capre

Compte

On a fait lecture des Comptes de Mr. Dourgeois
Sec. qui ont été trouvés justes, ce dont on la remercie,
en le priant de vouloir bien continuer.

Livres à acheter l'année suivante } Pour l'année prochaine 1774. on est convenu de se contenter d'acheter les Journaux pour les comens, savoir le Journal économique de Paris encyclopedique et l'année littéraire, et les autres ouvrages pour lesquels ont a souscrit et dont on a le comensent, savoir, l'histoire naturelle de Buffon, l'histoire universelle, Histoire generale des Voyages.

Lesons des Bibliothecaires } Messieurs les Bibliothecaires sont chargés de faire acheter et payer ces livres. On croit enco convenable de prendre le journal économique de Paris, depuis sa discontinuation.

Du 9. Dec. 1773.

- Assistants de l'Assemblée generale
- M. le Damesel Bourgeois, President.
 - M. l'Assesseur Bailly. Pellichod, Vice-President.
 - M. le Docteur Bourgeois.
 - M. le Conseiller Bertrand, Sec.
 - M. le Capitaine de Traiton.
 - M. le Colonel Roguin.
 - M. Marcuard.
 - M. le Conf. Christin.
 - M. le Doct. Portefoin.
 - M. le Conf. Bertrand.
 - M. de Bantales.
 - M. Doct. de Demoret.
 - M. Bourgeois Chat. de Les.
 - M. Bourgeois de la Tour.
 - le Cap. Bourgeois, Sec.

Comptes de la Bibl. } Lecture des Comptes de M. le Conf. Bertrand, Sec. ; approuvés, arrêtés qu'il sera remis au Rele particulier

particulier qu'il a donné à la Bibliothèque, et auquel tous les membres de cette Société sont très sensibles. Le soldé en faveur de la Bibliothèque monte à L. 243. 14. outre une créance contre feu M. Verdilhan de L. 200.

Recueil de la Soc. econ. de Berna. } Arrêté qu'on se procurera la suite du Recueil de la Société économique de Berna pour argent ou autrement, afin de compléter ceux que nous avons.

M. Aubersonois } On a nommé, vu la circonstance, à la place de feu M. Verdilhan, qui a laissé des regrets très sensibles à toute cette Société, M. Aubersonois, sans cependant déroger à la Règle du Statut, art. 4. du Règlement, fol. 15. Cette nomination a été unanime.

M. le Cap. de Traiton. } M. le Cap. de Traiton a été nommé membre ordinaire du Comité, ce qu'il a accepté.

Cotation p. l'incident des depens. } M. Marcuard s'est offert de prendre 100. L. au lieu de 5. p. L. 100. joints au L. 200. de leg de feu M. Verdilhan, et de payer les depens de la cotation. Et quant aux depens de la cotation, on y pourvoira à la fin de l'année prochaine.

Comptes de la Bibl. } Mess. les Bibliothecaires ne doivent donner aucun compte, que les souscriptions n'ayent été payées.

Membres. } On prie Mess. du Nob. Conseil d'agréer nos Membres, pour en disposer à leur bon plaisir. Toute ferme cessera dès cette année.

Grand Catalogue.

On fera un grand Catalogue Alphabetique ou l'on fondra les anciens Catalogues. Le soin est remis à M. le Conf. Bertrand, Pere, qui s'assemblera les membres qui lui conviendront pour cet ouvrage. Messrs le Colonel Rogier, Puffilion, de Lamont, de Pontalis, Chatelain des Clés ont fait gracieusement offrit pour ^{leurs services} ~~leur service~~ cet ouvrage.

Ce catalogue se fera au plutôt que possible, pour être imprimé et présenté à l'Assemblée générale de mai.

Chauffage.

Le moyen de chauffer M. le Bibliothécaire est renvoyé à la délibération de mai prochain.

Deux Tableaux.

On fera deux Tableaux, dans l'un on mettra les bienfaiteurs, et dans l'autre les souscripteurs à vie, l'un et l'autre par ordre alphabetique. M. le Conf. Bertrand, Pere, et M. le Bibliothécaire sont chargés de faire cet ouvrage, et de le présenter au Comité prochain avant d'être mis au net.

Du 4 Janvier 1774

Le Comité se sont trouvés

Mes: Bourgeois de la Foret } bibliothécaires
Bertrand fils }

qui par conséquent n'ont pu remplir les objets qui devoient occuper ce Comité, selon la délibération de l'Assemblée générale du 9. Décembre 1773

Comité assemblé le 3 Février 1774

Opistans

- M. le Bannieret Bourgeois, Directeur.
- M. Bertrand, Bourcier.
- M. le Docteur Burnand.
- M. Dozat de Desmourets.
- M. Bourgeois Chatelain des Clés.
- M. Bourgeois de la Foret bibliothécaire
- M. Bertrand, bibliothécaire.

Mes: Osterwald
d Bertrand
bienfaiteurs.

M. le Bourcier Bertrand ayant fait rapport des livres que M. Osterwald ancien baneret à Neuchatel et M. le Professeur Bertrand ont envoyés à notre Bibliothèque et de l'intention qu'ils ont de donner encore, M. Bertrand Bibliothécaire doit les en remercier par lettres.

Les deux
tableaux à
faire copier.

Le tableau des bienfaiteurs de la bibliothèque, et des souscripteurs à vie ont été approuvés. M. Bourgeois bibliothécaire est chargé de les copier au net, et de les remettre au Copiste.

M. Bolle
à l'amende.

M. le Chat: Bolle, ayant gardé trop longtemps des livres, et dit n'avoir pas été informé de l'amende stipulée, en conséquence on se contentera d'une amende de deux livres comme une marque de la dépendance des lecteurs de la Direction de la Société littéraire.

M. Portefaix
livres égarés.

M. Portefaix ayant son ancien compte des livres prêtés chargé de 4 livres, qu'il dit n'avoir pas reçu ou avoir rendu, on a renvoyé à les chercher de nouveau à la bibliothèque, et si on ne les y trouve pas, on priera M. Portefaix de les chercher chez lui, ne voulant le condamner à rien au delà.

M. le Cap:
Wildermell
livres retardés.

M. Bourgeois des Clés écrit à M. le Cap: Wildermell, pour le renvoyer le 5. V. de l'Encyclopedie d'Yverdon, qu'il a dès le 1. Juin 1773.

M. de Thon
Mad: Bourgeois
à l'amende.

M. le Cap: de Thon et Mad: la Major Bourgeois ont chacun à l'amende de deux livres pour livres retardés une semaine.

Notte à faire
des livres, qui
doivent rester
à la bibliothèque

Ordonné de faire, en travaillant aux Catalogues projetés, une notte des livres, papiers, qui ne devoient pas sortir de la bibliothèque. Cette notte sera présentée à la bibliothèque au Comité, et de là produite à l'Assemblée générale de May 1774 pour être approuvée.

Copie du registre des bienfaiteurs.

On a proposé de recopier et mettre en meilleur ordre les registres des bienfaiteurs et des souscripteurs: renvoyé à la grande assemblée de may 1774.

Extrait des reglemens de la Société littéraire.

Décidé de tirer du registre des délibérations un extrait des reglemens faits par rapport à la bibliothèque pour former à part un petit code des reglemens de la Société littéraire.

Du 18. Fevrier 1774. Assemblée du Comité.

- Présents M. le Brunet et Bouageois
- M. le Neveu Prieur Maître
- M. De Tradoureny Capis
- M. Daxat de l'imprimerie.
- M. Bertrand Père
- M. Bertrand fils.

Examen du Catalogue

On a examiné le catalogue al phabétique, qui n'est d'être dressé; il a été approuvé dans toute sa méthode, et il a été conclu qu'il serait imprimé, et M. Bertrand est chargé de faire exécuter cette impression. On en imprimera 500 exemplaires.

Leur vante

On a décidé que ce catalogue se vendrait; mais on a renvoyé à décider combien, que le catalogue fut imprimé. On verra alors si on en fera juger à quelque raison et à qui.

M. B. chargé du livre des reglemens.

M. Bertrand est chargé de faire un recueil des reglemens de la société, qui sera examiné par le Comité et mis dans un livre à part.

Listes des Bient.

On mettra à la fin de Catalogue l'instruction aux Bibliothécaires, et celle des deux livres des Bienfaiteurs, et celle des souscripteurs &c.

Reliures.

On a examiné les prix proposés pour les reliures, et raccommodage des livres. Il a été décidé que l'on s'adresserait à celui qui veut faire au meilleur marché. Tous les livres en carton seront couverts de papier lifé brun, avec un titre en papier blanc.

M. Hutter offre de faire l'ouvrage sur le pied suivant

1. Pour les in-4° neufs, en carton, couverts de papier, couleur de basane, glacé ou lifé, avec une bande de papier blanc pour le titre à 8 br et demi pièce, grands ou petits.
2. Pour les 8° et 12°, grands ou petits, reliés de même à six creutzer.
3. Pour couvrir les livres 4° déjà reliés en carton, mais sales, de papier brun, comeci dessus, cinq creutzer, pour les petits, 6 x pour les grands.
4. Pour recouvrir les 8° et 12° déjà reliés en carton sales du même papier brun avec titre blanc demi br.
5. Pour mettre un carton aux livres brochés en papier seulement, et couvrir du même papier brun le carton nouveau un br pour tous les 8° et 12°.

Sur ces prix proposés il a été conclu que l'on ferait un essai et qu'en cas que l'ouvrage fut bien et diligemment fait on donnerait tout l'ouvrage au Sieur Hutter.

Il est convenu de laisser à tous les livres un feuillet de papier blanc avant les titres et à la fin.

On renvoie à l'assemblée du mois de may d'examiner les dépenses faites, et de délibérer sur les moyens d'y pourvoir, et d'augmenter le capital.

Dépenses. Doyé et docteur pa: 105.

Du 1^{er} May 1774.
 Assemblée du Comité
 M. Bertrand (Cous. Père)
 M. Bourgeois de la Forest
 M. Bertrand filz (Cous.)

Assistants

M. le Cap. Widemitt de Biere a été condamné à l'amende de 2 L pour l'omission qu'il a faite de rendre le 3^e P. de l'encyclopédie.
 M. le Prof. Lœx paiera une amende de 2 L pour un livre gardé une semaine de trop.

Du 5^e d'Avril

Assistants du Comité: M. Bertrand, Conseiller, Père et Filz
 M. Bourgeois de la Forest
 Bourgeois de Longuille.
 M. le Pastur Pétumaitre.
 M. Doreat de Kemoret.

Il n'y a eu aucun sujet de délibération.

Du 13 de Mai

Assistants

M. le Baronet Bourgeois
 M. le Conseiller Bertrand, Père
 M. le Conseiller Bertrand, Filz,
 M. Bourgeois, Châtelain des Cus
 Bourgeois de Longuille.

Amende M. le Sab. Portefain a payé 2. batz d'amende.

M. le Prof. Lœx et M. le Prof. Lœx, pour avoir gardé des livres pris au 2^e Janv. jusq' au 15^e fev. doivent chacun 2. batz d'amende.
 Le J. M. Lœx doit encore deux batz pour avoir gardé un livre depuis le 12. d'Avril au 3. de mai.

Assemblée générale du 5^e May 1774

Assistants

Messieurs banneret Bourgeois, Directeur
 Pillechody, vice Directeur
 Burnand, Docteur
 Bertrand, boursiel.
 Marcuard, Conseiller
 Christin, Conseiller
 de Traytozens, Capitaine.
 Roguin, Capitaine.
 Bourgeois de la Forest, Bibliothécaire.
 Bourgeois, Chat: des Clés.
 de Kruisiers
 Bertrand, bibliothécaire.

Assistants au Comité en 1774

M. de Bussieres et M. le Colonel Roguin ont été nommés, comme successeurs de M. le Cap: de Traytozens et de M. le D^r Bourgeois, pour assister aux assemblées du Comité pendant l'année 1774.

Liste des sous-crisseurs annuels.

Il devra être fait une liste des souscripteurs annuels, de suite, qui serve d'inventaire et de tableau d'année en année.

Journal des livres achetés ou donnés.

Il devra être fait un Journal de suite de tous les livres achetés ou reçus de bienfaiteurs à fur et mesure qu'ils entreront.

Chauffage de la bibliothèque.

On en a pris une considération les moyens de chauffer la bibliothèque et les Bibliothécaires, et il a été décidé que Messieurs du Conseil seroient priés de faire faire une double porte à la bibliothèque. 2^e que par essai on feroit usage l'hiver prochain de quelques fourneaux de fer blanc pour l'entretien des quels on feroit de la braise des fourneaux de l'hotel de ville. 3^e que M. le Baronet choit prié de se souvenir de cet objet, lorsqu'on dresseroit un plan du bâtiment du cabaret.

Vente des catalogues.

Les catalogues imprimés seront tous vendus sans exception, à 3 L pièce.

Livres qui ne doi-vent pas sortir de la Bibliothèque.

On a décidé que l'Indyclopédie de Paris, les Atlas, et les autres ouvrages qui contiennent beaucoup de planches ne devront point sortir de la Bibliothèque. Voyez la page cy après.

Suite de grande assemblée du 12 May 1774.

Assistans.

- M. le Darnet Bourgeois, Président.
- M. le Conseiller Bertrand, Père et Fils.
- M. le Colonel Rogier.
- M. de Constans.
- M. Bourgeois, Chat. des Cleez.
- M. Aubergonnois, Coll.
- M. Bourgeois de la Forêt.
- M. le Doct. Bourgeois
- Bourgeois de Longville, Secré.

Livres non portans.

Arrêté, que les Atlas, et les livres dont les figures font le principal objet, ne font point par de la Bibliothèque, de même que les Deux de Roussau et la grande Encyclopedie.

Acquisition de livres

On n'achète plus de livres jusqu'à la grande Assemblée prochaine en alee. on l'en décidera, qu'on fera une dont on fera l'acquisition.

Du 14. Juin

- Assistans M. le Darnet Bourgeois
- M. le Conseiller de Bilichodi
- M. le Coll. Bertrand Père
- M. Bourgeois Chat. des Cleez
- M. Bourgeois de la Forêt.

L'assemblée du Comité ayant lieu on a trouvé la Régie des livres prêtés en règle. On a chargé M. le Bibliothecaire de recueillir M. le Bourgeois les feuilles du vieux Catalogue au prix le plus favorable qu'il pourra.

Du 5. Juillet

Comité Assistans

- M. le Min. Petit maître
 - M. le Coll. de Bertrand
 - M. Bourgeois de la Forêt
 - Bourgeois de Longville
- Tout s'est trouvé en règle

Du 6. Août 1774.

- Assemblée du Comité
- M. le Coll. Bourgeois
- M. le Conseiller Bilichodi
- M. le Coll. Bourgeois
- M. de Bilichodi
- M. Doct. de Demoret
- M. Bourgeois Chat. des Cleez

(cont. de 1774)

On a examiné les seconds Comptes de M. le Conseiller Bertrand (Père) pour l'année 1774. On a vérifié les dépenses sur les quittances & de même les revenus, & on a trouvé le tout en bon ordre.

Redevance de l'ancien

Ayant remarqué par ces Comptes que l'édit de 1534. 3 p. à M. le Coll. a été avisé aux moyens de les acquiescer & de fournir aux dépenses indispensables de l'année prochaine pour les trois journaux & les deux ouvrages dont on doit acheter la continuation, sans toucher aux 600, placés sur lesquels il a été délibéré il y a une année; ces trois articles montent à 135^l 15^s. Sans parler des petites dépenses courantes, le tout pouvant monter à 150^l.

Ordonnance de 8.

Et comme d'un autre côté, l'intérêt des susd. 600^l. & les souscriptions annuelles & autres petits articles de recette ne peuvent monter que de 60 à 70. il paraît que l'on ne peut pas se dispenser d'avoir recours à l'expédient indiqué dans la délibération du 9. x. 1773. qui est une cotisation volontaire des membres de la Société, que l'on pourroit faire monter à 8, chacun.

circuler dans l'ouvrage

On propose enor de faire un Court exposé de l'état & des besoins de cet établissement & de le faire circuler dans la bourgeoisie, pour en obtenir quelques secours volontaires.

compléter l'inventaire méthodique

On continue à trouver indispensable de dresser l'inventaire général méthodique & systématique indiqué cy devant & pour cet effet de proposer dans l'assemblée générale, que soient les membres qui pourront s'engager à y travailler dès la prochaine avec M. le Coll. Bertrand, & qui ne puissent pas d'avoir des empêchemens dans ce sens.

Il a été délibéré qu'une personne absente qui est du nombre des souscripteurs à vie, ne pourroit pas substituer en son absence du pays une autre personne pour profiter du bénéfice de sa souscription.

Assemblée générale Du 8. de Dec. 1774.

Assemblée générale

On a examiné les Comptes de Monsieur le Conseiller Bertrand, Proc., on les a trouvés justes. Les livres montent à L. 1026. 15. et les Reus à L. 873. 12. en sorte que le dit Monsieur Bertrand est Créancier de L. 153. 3. On l'a renvoyé de son exactitude.

Il a été arrêté qu'on feroit une contribution volontaire de L. 8. chacun, sur les Membres pour-noms ont satisfait.

Contribution de 8 L. chacun 2^o meublé ont payé.

- Mr. le Baron de Bourgois
- Mr. le Min. D'Estimaitte
- Mr. le Conf. Bertrand. Proc.
- Mr. de Buisson
- Mr. le Cap. Roguin.
- Mr. Aubersonois, Coll.
- Mr. Jayet. jur.
- Mr. Bertrand, fit. Conf.
- Mr. l'Asp. Billichod
- Mr. le Colonel Roguin.
- Mr. Marcuard.
- Mr. Loret de Lemoet.
- Mr. le Chat. Du Cis.
- Mr. Bourgois de la Fort.
- Bourgois de Lagnelle.
- Mr. le Conf. Christian.

De plus il a été payé pour les absens suivants.

- Mr. Dupillon, Conf.
- Mr. le Capit. Bourgois
- Mr. le Capit. Bernard.
- Mr. de Champvent.
- Mr. Portals.

Reste due par trois autres absens.

- Mr. l'Amir Secret. de Baill. Halbinard.
- Mr. le Conf. de Traitor.
- Mr. le Professeur de Felice.
- Mr. le Cap. de Traitor a payé.

Souscription annuelle. Arrêté qu'on l'augmentera jusqu'à 5. francs, come suit:

Il a été délibéré, que come la Société littéraire avoit besoin d'une augmentation de fonds pour fournir à ses dépenses nécessaires, il sera imprimé un petit avis au Public pour l'informer que chacun de Messrs les Directeurs a augmenté de 8. francs sa souscription à vie et qu'en conséquence Messrs les souscripteurs à vie sont invités de suivre volontairement cet exemple. 3. que dorénavant la souscription à vie sera au moins de 40. francs. 4. que la souscription annuelle soit à commencer au Jan. 1776. de 5. francs.

Requête à M. El.

Plus il a été délibéré qu'il sera présentée d'abord à M. El. une Requête pour le prier de prêter à la Société Litt. 10000. francs pour 10. ans à 2. p. cent d'intérêt, en leur offrant tous les fruits suffisants pour le dit prêt, et Messrs les Directeurs et Vice Directeurs présents ont été priés de dresser la dite Requête pour la faire porter pour le Sieur du Roy de Baillif.

Catalogue systémat.

Arrêté qu'on fera un Catalogue systématique au mois d'Avril prochain, et on a ajouté à Mr. le Conf. Bertrand, Proc. Mr. le Colonel Roguin, Mr. de Lemoet, Messrs les Bibliothécaires, Mr. le Conf. Aubersonois et Mr. le Jurateur Jayet.

Le 3. Janv. 1775.

Ce jour de l'assemblée ordinaire du Comité il ne s'est trouvé personne à la Bibliothèque, à cause du froid; il n'y a eu que M. Bertrand, Biblioth. et M. De Treytorrens Cap.

Du 7. Février 1775

Assemblée du Comité.

Présents M. Bertrand Père
M. De Treytorrens Cap.
M. Bourgeois bibliothécaire
M. Bertrand fils.

Le registre des livres prêtés s'est trouvé en règle.

Du 7 Mars

Assemblée du Comité

Assistans M. Bertrand Père
Bourgeois bibliothécaire
Bertrand bibliothécaire

Le registre des livres prêtés a été trouvé en règle.

Du 4 Avril

Assemblée du Comité

Assistans M. Bourgeois } bibliothécaire
Bertrand } bibliothécaire

Le registre des livres prêtés a été trouvé en règle.

Du 24. May

Assemblée du Comité

Assistans M. Bourgeois Bannieret
Bilichodi Ap. Baillet
Bertrand Père Doursier
Petitmaitre Pasteur
Bourgeois de la Forêt de lib.

Remerciement
M. le Professeur
Bertrand.

On a chargé Mous. le Secrétaire d'écrire à Monsieur le Professeur Bertrand pour le remercier de plusieurs Livres dont M. de la Société Typographique de Neuchâtel ont fait présent à la Bibliothèque.

On a arrêté que l'assemblée générale auroit lieu le Jeudi 1. de Juin s'étant rencontrés plusieurs obstacles pour qu'elle ait eu lieu le jour fixé.

Du 1. Juin 1775.

Assemblée générale

Assistans M. Bourgeois Bannieret Directeur
Bilichodi Ap. D. Vice Direct
Bertrand Conseiller & Doursier
De Treytorrens Capitaine
Roquin Colonel
Dorat de Damoret
Christin Conseiller
De Coustales
Auberjonois
Jeaneret
Daget
Bertrand fils Bibliothécaire
Bourgeois Bibliothécaire

Présent de M. le Monsieur le Capitaine De Treytorrens des Sains Cap. De Treytorrens a présenté six Médailles & trois Urnes dont deux de Sene. L'une de Venise avec un morceau de Plat de Sene. Signée dont il a fait présent de Plat de Sene. Signée dont il a fait présent de Médaille fait par M. le Colonel Roquin précédemment. & une autre par M. le Docteur Bourgeois.

Et M. de la Bibliothèque ont fait rapport des autres livres donnés pendant le courant de l'année.

On a nommé M. Marcuard & M. le Professeur de Felice à qui le tour ehoit pour être Membres

Du Comité pendant l'espace d'une année.
On a suspendu de quelque temps l'envoi
de la Requête pour demander un emprunt
suivant la délibération du 8^e Decembre dernier.

Du 14. Dec. 1775.

- Assistants
- Mr. le Président, Barment & Bourgeois.
 - Mr. le Docteur Pételmaître. Mr. Haldiman de Turin
 - Mr. V. Arpue & Baill. Pimichady
 - Mr. le Conf. Bertrand, Pere. et Mr. son Fils.
 - Mr. le Colonel Roguin.
 - Mr. le Docteur Burnand.
 - Mr. de Buffine
 - Mr. le Conf. Christin
 - Mr. Bourgeois, Chat. des Clés.
 - Mr. Bourgeois de la Fort.
 - Mr. le Conf. Rappillon.
 - Mr. le Cap. Loxat de Demont.
 - Mr. le Just. Fayet.
 - Bourgeois de Longville.

Comptes de Mr. le Conf. Bertrand, Pere.
On les a examinés et trouvés justes, la Société la remercie très affectueusement, et prie de continuer.

Livres à acheter. On a acheté la suite des livres qui se trouvent actuellement dans la Bibliothèque, et que l'on se propose d'acheter.

Leg de Mr le Docteur Bourgeois de 1.300.
Il sera joint au Capital de 2.600 et placé pour porter intérêt. Messrs. Bourgeois de la Fort s'ont chargés obligamment de le garder au 5%.

Members pour remplir les Vacances qui sont arrivés dans cette Société.
On prie Monsieur le Chevalier de Traitons, et Mr. le Capitaine Pucotton, Fils, pour remplir les —

Emprunt d'argent
On prie Messieurs du Conseil n'en demandant point à M. le C. on présentera requête par et objet, et si ces Messieurs en demandent on les prie d'en remettre une partie à cette Société.

Livres à double.
On prie Messieurs du Comité d'en ordonner ce qui trouveront à propos, et d'en tirer le meilleur parti possible, permettant aux Donateurs de remplacer par d'autres les livres qu'ils ont donnés, et qui sont doubles. se trouvent doubles à la Bibliothèque.

Préface de la Bibliothèque
On a prie Monsieur le Président de proposer au Conseil cet objet, et de le faire réussir.

Du 16^e de Mai 1776.

Assemblée générale

- Assistants
- Mr. le Président, Barment & Bourgeois,
 - Mr. le Conf. Bertrand, Pere,
 - Mr. le Docteur Pételmaître,
 - Mr. le Colonel Roguin,
 - Mr. de Buffine,
 - Mr. le Cap. de Traitons
 - Mr. le Chevalier de Traitons.

Dont la Bibliothèque est déjà en possession

Mr. Sam. Rod. Jeanneret,
 Mr. le Cap. Augustin Rogin,
 Mr. le Conf. Aubersonois,
 Mr. le Jutier Jages,
 Mr. Bourgeois de la Forêt,
 Bourgeois de Longville.

Supplément au Catalogue. On a renvoyé à l'année prochaine de faire un supplément au Catalogue.

Comptant. Il a été ^{proposé} de faire un emprunt à l'É.É. à un intérêt modique; on est tombé d'accord qu'on consulterait préalablement Mess. Mascuod ^{et} comme connaissant particulièrement les maximes et les dispositions des Rois de l'État, si on fait cette demande tout de suite, ou si on la suspendrait pour un certain temps.

Chauffage. La Société a prié Mr. le Président et Mr. le Conf. Bertrand, ^{d'avis avec} de quelle façon on pourroit pratiquer un ^{fourneau} fourneau sans ébranler beaucoup le bâtiment, et sans le défigurer.

Livres à double. On fera un essai de vente, et on verra ensuite de quelle manière on se fera du reste.

Comité. On chargea le Curier d'avertir les membres du Comité quand il sera question de s'assembler, et on lui fera une petite récompense.

Membres du Comité à tour On a nommé Mr. le Conf. François Christian et Mr. de Champvent pour membres du Comité à tour.

Musée de Neufch. Arrêté qu'on fera relier les manuscrits de Neufchâtel, et on mettra chaque année en deux volumes.

Livres d'inscriptions de la Biblioth. } on les a trouvés en bon ordre.

— Du 4. Juin 1776 —

Comité y assistans Mepicars Bourgeois Pannevet
 Mr. De Treyrens Capit
 Mr. Docat de Demoret
 Mr. Bourgeois Chat. de Cler
 Mr. Bourgeois de Longville
 Mr. Bourgeois de la Forêt

On y a vendu divers livres qui étoient à double pour la valeur de £ 14. 14 s.

Du 2 de Juillet 1776

En comité assistans Mr. le Barret Bourgeois
 Mr. le Conf. Christian
 Mr. le Conf. Bourgeois de la Forêt
 Bourgeois de Longville.
 Mr. Bourgeois des Cler.

Vente de Livres

Vendu à Mr. le Sach. Chotelanat Clateri observations medice 8^{vo} et un Livre en fol. — L. 2. 14
 Remis à Mr. Bourgeois de la Forêt
 le 6. premier vol. de l'histoire Rom. par Richard en échange des 3. et 4. vol. des Mémoires de George 1. qui manquoient, s'étant de plus chargé de faire relier les 4. vol. comme les autres de la Biblioth.

Le plus facile
de mise.

Voyant qu'il ne se présente personne pour miser
des livres à double, quoiqu'on ait fixé des jours
sur la fete feuille d'avis, delibéré qu'on les mettra plus
de cette façon, Messrs les Bibliothecaires etant chargés
de s'entendre avec les Libraires de cette ville, et de
faire raport au Comité de leurs offres.

Le 20^e fevrier 1777.

Comité, y assistans

Messieurs le Dameset Bourgeois. Président.
le Conseiller Bertrand, Père, Caissier.

De Messrs Dozat de Demont
Bourgeois, de la Foret.
Bourgeois de la Clees.

Comptes pour 1776.
de M. le Caissier

L'on a fait lecture du compte que M^r le Conseiller Bertrand
a rendu pour l'année 1776. suivant lequel il se voit
qu'ayant reçu 236.19 s. & livré 184.1.6 s. il
redoit 52.17.6 s. L'on a vérifié les quittances &
les calculs, qui se sont trouvés justes.

Comptes pour 1776.
de la petite Bibliothèque

L'on a fait les mêmes opérations pour les Comptes de la
petite Bibliothèque dans les quels il se voit que led^r M^r
Bertrand ayant livré 131. & n'ayant reçu que 128.
il lui est redû trois francs.

ordonné l'annonce
du renouvellement de
la souscription de la
petite Bibliothèque
p^r l'année courante

il a été délibéré d'annoncer l'examen de ces derniers Comptes
dans la feuille d'avis, en avertissant M^r les souscripteurs
qu'ils pourront en prendre connaissance chez M^r Bourgeois de
la Foret, Bibliothecaire, qui est aussi chargé de renvoyer
les souscriptions. pour la continuation de cet établissement
dans tout le cours du mois prochain.

La M^r Pétrignat.

On a aboué quatre francs au M^r Pétrignat, concierge de l'hôtel
de ville, pour diverses variations faites pendant l'année dernière.

Livres à double.

Mons^r le bibliothecaire a fait raport qu'il a offert à nos Libraires,
les livres qui sont à double dans la Bibliothèque, sans qu'il ait
pu trouver à les négocier soit en échange, soit contre de l'argent
contant.

achat proposé
de l'Hist. de l'Acad.
mie des Sciences.
On propose l'édition
en 4^{to}.
Voyez p. 125.

On proposera l'achat du Corps Complet, de l'histoire & des mémoires
de l'Académie des Sciences depuis son origine en 1666, jusques &
Compris 1772. en 170 volumes in 12. pour 2350 de francs, à
qui ajoutant le reliure à Paris à 15 s. de fr. le volume, & quelques
faux frais, le tout reviendrait à environ 2320 de suisses.

Projet d'emprunt
de 12 m. francs de
M. le C. au 2 p^o.

On proposera de même de demander à M. le C. un prêt
d'environ douze mille francs au deux pour cent, qui pourroit
reporter en actions de 500 francs sur tous les membres de la
Bibliothèque, qui en payeroient l'intérêt ordinaire, afin
que la Bibliothèque puisse profiter de l'excédent pour subvenir
aux dépenses indispensables.

Livres à
Continuer.

Les livres dont on doit se procurer la suite sont

Le journal Encyclopédique
L'Année Littéraire.
L'Histoire naturelle de Suiffe
L'Histoire universelle.
Le Mercure de Neuchâtel.

Le 27^e Fevrier 1777

Assemblée générale, y assistans

Messieurs le Dameset Bourgeois Directeur
le Conseiller Bertrand, Père
le Colonel Roguin
le Capit^e de Freytorum des Dains
le Conseiller Christian
le Chevalier de Freytorum des Odeins
Jeanneret
Bourgeois Chatelain de la Clees
Bourgeois de la Foret

Compte de 1776.
corrobore

On a lu le quatrieme Compte que rend Monsieur le Counciller Destraud comme Caquier, examine le 20. du Cour. en Comite, il a ete approuve & corrobore sur le pied indique a cette date.

Subscription
p. les Nouveautés

On a approuve la Deliberation dudit Comite au sujet de la Subscription de lecture des Nouveautés, & en consequence Mons: Bourgeois de la Foret s'est charge de recevoir les nouvelles Subscriptions.

Lettre écrite
a M. Destraud
de Neufchatel

Mons: le Secretaire a ecrit une Lettre de Remerciement a Monsieur le Professeur Destraud de Neufchatel pour le present qu'il a fait de six Volumes de la Description des Arts relatifs proprement en Veau.

Achat des Memoires
de l'Academie des
Sciences de Paris

On achetera l'edition in 4^e de l'histoire & des Memoires de l'Academie Royale des Sciences de Paris. Monsieur le Counciller Destraud en a ete charge.

Requette p. emprunt
de L. E. £ 12000

On a approuve la Deliberation du Comite de demander a L. E. en Cret douze mille francs sous l'intret de deux pour cent, & Monsieur le Danneret Bourgeois dresse une Requette pour cela.

Achat de livres

Mons: le Counciller Destraud est charge d'acheter les livres que le Comite a indique & dont il craint de se procurer la suite.

Le 8^e May 1777

Comite on ont assiste
Messieurs le Danneret Bourgeois Directeur
le Counciller Destraud
Dorat Sieg. de Demoret
Petitmaire, Ministre
Christin Counciller
Bourgeois Chatelain des Cler
Bourgeois de la Foret.

M. le General Haldimand
Membre de la Societe

Examine les Matieres qui seront proposees a l'assemblée generale qui aura lieu le lendemain, ce, matieres ont de proposer Mons: le General Haldimand comme Membre honoraire de la Societe en attendant qu'il y ait une place de Membre ordinaire vacante.

Revue de la Biblioth.

De choisir quelques Membres de la Societe pour faire la revue generale de la Bibliothque & en faire netoyer les livres.

Suite de Catalogue
Alphabétique;

De faire imprimer une suite au Catalogue

Revue des survivans

De decider si les Veuves des Souscrivans peuvent avoir part a la lecture des livres de la Bibliothque

Lotterie

De faire une Lotterie des livres a double qui sont pris a vendre.

Le 9^e May 1777

Assemblée generale a laquelle ont assiste
Messieurs Bourgeois Danneret Directeur
Destraud Counciller Privé
Marcuar
De Duprieres
Dorat de Demoret
Jeaneret
Bourgeois de Longeville
Bourgeois de la Foret
Christin Counciller
Quillors Counciller
Bourgeois Chatelain des Cler
Auberjonois Lieut. Colonel en Pologne

M. le General
Haldimand

Monsieur le Secretaire a dresse une Lettre a Monsieur le General Haldimand pour le prier d'etre Membre honoraire de la Societe

Revue de la
Bibliothque

Monsieur Quillors & Mons: le Chatelain des Cler se sont offert pour aider Messieurs les Bibliothecaires a faire la revue de la Bibliothque M. Auberjonois remplaçant M: Destraud fils absent.

M. le General
Haldimand

Mons: le Secretaire Haldimand ayant fait prier Mons: le General Haldimand qu'on lui permette de profiter des livres de la Bibliothque suivant les Regles etablies, on le lui a accorde par reconnaissance pour le service que fait Mons: son Epoux a rendu a la Bibliothque par son travail.

Membres annuels
du Comité

Monsieur le Conseiller Ruillon & Monsieur le Capitaine
Rognin ont été nommés pour Membres annuels du
Comité pour 1777.

On ajoutera un supplément au Catalogue
Suite du Catalogue imprimé. Monsieur Destraud a été chargé de ce soin

Du 1^{er} Juin 1779 Le Comité

- Monsieur le Baronnet Bourgeois, Président
- Monsieur l'Abbé de Bailleval Billaud, Vice-Président
- Monsieur le Conseiller Bertrand
- Monsieur le Capitaine Desregoutier
- Monsieur Dozat de Chamvent
- Monsieur Doyat de Demoret
- Monsieur Bourgeois, H. de Montagne
- Monsieur Christian

1. Monsieur le Conseiller Bertrand a tenu les comités les années
1777, 1778 et 1779. Les quels ont été examinés et approuvés
avec remerciement.

2. On proposera dans l'assemblée générale de demander à
S. M. un emprunt de 12000^l à 2 pour cent, sur
condition incite, et devant.

3. On proposera de même de demander de pouvoir au moyen
de faire la tenue de la Bibliothèque, des Instruments &
de la Catalogue, & de compléter les livres

4. M. le Baronnet Bourgeois est prié de choisir le moment
le plus favorable pour obtenir du Conseil de faire
établir un Bureau dans la Chambre de la Bibliothèque

5. On proposera à l'assemblée générale s'il convient
d'augmenter le nombre de M. de la Bibliothèque, ou
d'établir un autre Bibliothécaire, ou de laisser subsister à cet
égard le choix tel quel qu'elle aura.

6. Proposer s'il ne convient pas d'affranchir le Comité de
la nécessité de se assembler tous les mois & de se
contenter de le faire assembler à la requête de M. le
Président, Bourgeois, & Bibliothécaire

7. S'il ne convient pas de poursuivre la suite de l'Encyclopédie
de Paris, de l'histoire naturelle de Buffon, & de l'histoire
universelle

voys pag. 124.

voys pag. 126.

voys pag. 93.

M. le Conseiller Destraud se charge de venir à M.
Freudenberg pour le procès la suite du Journal
Economique de B. de

Annouer à l'assemblée le don de deux Globes par M. le
General Haldrinard

8. Proposer de faire un supplément au Catalogue & le tenir en il
Conviendrait de le faire

9. Proposer d'établir un Bureau
l'assemblée générale est faite le Jeudi 9^o Juin à une heure
après midi

Membres ordinaires du Comité

Monsieur

- Baronnet Bourgeois, Directeur
- Monsieur Bailleval Billaud, Vice-Directeur

(Monsieur Bertrand le Secrétaire)

Ministre Petit-maître

Dozat de Demoret, Capitaine

Bourgeois de la Forêt

Bourgeois, Chatelain de la Forêt

Destraud, Conseiller fis

Membres à tout

Jugez anciens Justice

Cherbourg, (Conseiller) 1780

Du 9^o Juin 1779

Assistants

- Monsieur le Baronnet Bourgeois, Directeur
- Monsieur l'Abbé de Bailleval Billaud, Vice-Directeur
- Monsieur le Conseiller Bertrand, le Secrétaire
- Le Ministre Petit-maître
- Monsieur Charcaud
- Monsieur le Docteur Barnand
- Monsieur le Colonel Rognin
- Monsieur le Capitaine Ruillon
- Monsieur Jamet

Mons. Casperus Baillival Bourgeois.
 Adous. le Cap. Roguin.
 Mons. le Conf. Christian.
 Bourgeois de Longville. Secré.
 Mons. le Conf. Aubersonois.
 Mons. Tocat de Champant.
 Mons. Hardimand de Turin.
 Mons. le Cap. de Tratonens.

Comptes de M. le Conf. Bertrand.
 On a fait lecture des comptes de Monsieur Bertrand, Conseiller Ordre de S. Maj. Pd. ils ont été trouvés justes et reçus avec beaucoup de reconnaissance, la Société ayant prié de continuer avec le même zèle et la même exactitude.

Emprunt de M. E. B.
 p. 116. 120. 121. 124.
 129.
 Comme la Société se propose d'emprunter une somme de M. E. B. pour compléter les livres de la Bibliothèque, et pour en acheter de nouveaux, arrêté que l'on présentera au préalable quelques signatures de la Chambre économique sur cet emprunt et sur sa quotité, et que l'on se dirigera sur les sentiments et les dispositions qu'on leur découvrira.

Revue de la Bibl.
 Le dit Monsieur le Conf. Bertrand a bien voulu se charger de faire la revue des livres de la Bibliothèque et un supplément de catalogue, avec Messrs les Bibliothécaires, Monsieur le Colonel Roguin, M. le Conf. Aubersonois et le Secrétaire, Commission dont il dirigera les opérations en chef.

Chauffage de la Bibl.
 Ayant été représenté, que la Chambre de la Bibliothèque était impraticable dans les rigueurs de l'hiver sans y faire du feu, surtout pour y vaquer à l'ouvrage qui vient d'être arrêté, la Société a prié Monsieur le Directeur et Messieurs les Conseillers qui en font Membres, d'employer leur crédit pour obtenir cette faveur de Messrs du Conseil de cette Ville.

Sous-Biblioth.
 Ayant été trouvé nécessaire, pour soulager Messieurs les Bibliothécaires, de leur assigner un Sous-Bibliothécaire, arrêté que Monsieur le Directeur proposera cette fonction à M. Berenent; fils, vu qu'il convient d'avoir une personne, qui par sa permanence, puisse apprendre le local des livres, pour les trouver et les replacer sans peine, et conserver ainsi l'ordre de l'emplacement.

Comité
 La Société dispense le Comité de se rassembler tous les mois, mais seulement quand il jugera ses assemblées convenables.

Compléter les livres
 Arrêté que l'Encyclopédie de Paris, l'Histoire naturelle de M. de Buffon, et l'Histoire universelle soient complétées, en achetant les suites.

Supplément du Catal.
 Monsieur le Conf. Bertrand a été prié de se charger de faire le Supplément du Catalogue, ouvrage devenu nécessaire par le grand nombre de livres qui ont augmenté la Bibliothèque, ce qu'il a accepté moyennant que quelqu'un veuille tenir la plume, ce à quoi Monsieur le Conf. Dupillon a bien voulu s'offrir.

Bedeau.
 La Société a trouvé convenable d'établir un Bedeau, Monsieur le Directeur s'est chargé de faire à cet égard le nécessaire.

Globes.
 Monsieur Hardimand de Turin a été prié de vouloir bien marquer à Monsieur le Général, son Frère, toute la sensibilité de la Société au présent agréable qu'il a fait à la Bibliothèque de deux globes l'un céleste et l'autre terrestre, on attendant qu'à son retour, elle puisse avoir le plaisir de s'en acquitter elle-même.

Du 11 Dec. 1781.

Comité

Messieurs du Comité de la Soc. litt. se sont assemblés à l'occasion de divers objets, sous la présidence de Messr. l'Orateur Baillival Pillichodi, vice-Président, assistant

Messieurs le Conseiller Bertrand, Pere.
l'Orateur Baillival Bourgeois.
l'Orateur Baillival Bertrand.
le Lieut. Bourgeois de la Forêt.
Bourgeois de Longeville, Secrétaire.

Comptes de M.
le Bourgeois.

Monsieur le Conseiller Bertrand, Pere, produit ses comptes de 1780 et 1781. par lesquels le solde du dernier année à £. 177. 15. 1^{den}, que M. le Bourgeois redoit.

Les comptes ont été lus et approuvés, Monsieur le Bourgeois remercie de son exactitude, et prie de vouloir bien continuer, à quoi il a gracieusement consenti.

Emprunt de £. 20000.

Il a été derechef proposé et arrêté de demander à M. E. un emprunt de £. 20000 au 2 p. c. et on a prie Monsieur le Conseiller sus-nommé de dresser une requête à ce sujet, laquelle sera ensuite présentée à Messr. le Baillif pour y donner cours, en le priant de l'appuyer de son crédit.

Compléter le Recu.
de la Soc. occ. de B.

On a prie Messr. l'Orateur Baillival Bertrand d'écrire à M. Freüterich l'ainé, pour avoir la suite du Recueil de la Soc. occon. de Bome.

Globes.

Le Secrétaire s'est chargé d'écrire à M. le Lieut. Baillival Jeannet pour lui informer, que si les globes sont réparés, la Société desire qu'ils soient placés dans la Bibliothèque, s'impatiant de jouir d'un présent, qui lui fait tant de plaisir; en même tems qu'il le priera de se rendre à l'assemblée générale, qui se tiendra le 10 du mois prochain.

Exemplaires à
donner à la Bibl.

Monsieur le Président s'est chargé de demander pour la Bibliothèque à l'Imprimeur Hellen un exemplaire de tous les livres qu'il imprimera, et Messr. le Conseiller Bertrand s'est chargé de demander à M. le Professeur de Felice la même chose.

Aqulette.

Monsr. Bourgeois de la Forêt fera transporter dans la Bibliothèque l'aqulette, dont il veut faire présent à la Bibliothèque.

Comme il est revenu au Comité que M. le M. le Min. Duvoisin. Ministre Duvoisin s'ajoudrait volontiers à Messieurs les Bibliothécaires, ces Messrs. sont chargés de lui en parler, et l'on suspendra jusques là l'article de la revue et du catalogue de la Bibliothèque.

Fourneau pour la
Bibl.

Quant à la manière dont on pourroit chauffer la Chambre de la Bibliothèque, il sera question de présenter à Messieurs du Conseil une requête pour les prier de nous construire un fourneau, et il leur sera proposé un devis, soit une somme pour laquelle on se chargeroit de faire la chose.

Du 10^e Janvier 1782.

La Société s'est convoquée assistants

Messieurs le D'annerat Bourgeois Directeur
l'Orateur Baillival Pillichodi Vice-Directeur
Bertrand Conseiller prise du Roi & Orateur
Jeannet Lieut. Baillif de Grandson
Bourgeois de Longeville
Bourgeois de la Forêt.
le Colonel Roguin
le Conseiller Christian
l'Orateur Baillival Bertrand
le C. Augustin Roguin
le C. Auberson
le Chevalier de Freüterich
le Conseiller Auillon

Comptes de Mess: le Doursier

On a fait Lecture des Comptes de Monsieur le Conseiller Bertrand qui ont été examinés par le Comité le 11^e X^{bre} dernier & on les a approuvés avec Remerciement.

Emprunt de L. E.

On a approuvé de même la Demande qu'on fera à L. E. d'un Emprunt de L20000 & Monsieur l'apporteur Baillival Pilichodi a été chargé de présenter la Requette à ce sujet au Seigneur Baillif.

Engagement des H. de la bibliothèque à fournir de livres

Monsieur l'apporteur Baillival Pilichodi ayant fait venir auprès de lui leieur Heller, il s'est engagé de remettre à la Bibliothèque un Exemplaire de tous les livres qu'il imprimera & si c'est quelque Volume détaché d'un ouvrage il procurera le même Volume.

Bibliothécaire subsidiaire

L'on approuve le choix qu'on a fait de Monsieur le Ministre Duvoisin pour Bibliothécaire subsidiaire, moyennant qu'il ne sorte aucun livre de la Bibliothèque que pour son propre usage & qu'il soit assujetti aux Regles établies.

Squelette donné

Monsieur Dourgeois de la Forest a fait apporter à la Bibliothèque un grand Squelette complet, un Infans & deux Nerxards

Cabinet a continué

L'on prie le noble Comité de vouloir faire construire dans le Vestibule un Cabinet joignant la Bibliothèque & Monsieur Christin se perçera un dessin pour leur être présenté.

Le 27^e May 1783

- La Société ayant été convoquée, y ont assisté
- Messieurs le Dourgeois Directeur
- le Docteur Burnand
- le Conseiller Bertrand.
- le Colonel Roguin.
- le Docteur Portefais.
- Doxat de Demoret.
- Dourgeois de Longeville
- Dourgeois Chatel des Clés
- Roguin Capitaine
- Jayet
- Dourgeois de la Forest.

Comptes de M. le Doursier

Monsieur le Conseiller Bertrand a présenté les Comptes jusqu'au 4^e Decembre 1782. après en avoir fait lecture, ils ont été acceptés & approuvés avec Remerciement, Mess: le Doursier redonnant la somme de quatre vingt onze francs de 1781, s'il a unis toutes les quittances y relatives.

Remplacement des Directeurs

Monsieur le Dourgeois ayant demandé la Dispension de la Fonction de Directeur on le prie de continuer jusqu'au 11^e de Decembre qu'on le remplacera, s'il continue à le desirer.

deux nouveaux Membres a établir

On a fixé la même époque pour établir deux nouveaux Membres au lieu de Monsieur de Davois & de Monsieur le Capitaine Baccoton qui sont morts depuis peu.

Notaire & une Colonel Roguin de la Bibliothèque

Monsieur le Conseiller Bertrand avec Monsieur le Notaire & une Colonel Roguin, Mess: de Demoret, M. le Capitaine Dourgeois de la Forest sont chargés de faire retirer la Bibliothèque & de en faire la Revue.

Bibliothécaire établi

Les dits Messieurs sont chargés de proposer à Monsieur Dupuyet de se charger des Fonctions de Bibliothécaire jusqu'au 11^e Decembre, qu'on conviendra avec lui des Conditions.

Le 25 Mars 1784.

La Société ayant été convoquée, y ont assisté Mess: le L^{re} Boal et Chatelain Burnand.

- le Conseiller Bertrand.
- Maruard.
- Roguin Colonel.
- Doxat de Demoret.
- Debusières.
- Christin Conseiller.
- De Traytorrens Capitaine.
- Quisillon Const. des Clés.
- De Pourtales.
- Dourgeois Chat. des Clés.
- Auberjonois Const.
- Bertrand Au: Boal